



Commune de CEYRAS

Conseil Municipal du 15 février 2024 à 18h30

PROCES VERBAL

Date de la convocation 08 février 2024
Nombre de conseillers en exercices : 15
Nombre de présents : 10
Nombre de votants : 11

Présents : Jean-Claude LACROIX, Jean-Luc GABORIT, Magali TENA, Daria PICARD, Hugues CERET, Françoise POUS, Nancy BANEGAS, Nadia DEHAESE, Christophe CAUMEL, Henri GRAVES

Excusés : Stéphanie BAUMES, Céline AUSSILLOUS, Julien BERMOND, Claude LESTOCARD, Sébastien ROMIGUIER (procuration donnée à Daria Picard),

Absents :

Les membres du Conseil Municipal approuvent à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2023 à 20h30.

Secrétaire de séance : Hugues CERET

DELIBERATIONS

N° délibération	Objet	Nombre de votant et sens du vote																																										
2024.02.15.01	<p>1. Demande de subvention au Conseil Départemental pour la sécurisation du carrefour de la RD908</p> <p>Monsieur le Maire explique que la commune de Ceyras souhaite entreprendre la sécurisation d'un carrefour qui fait le lien entre l'ancien village et les lotissements récents.</p> <p>Le coût financier de cette opération est estimé à 171 923€ HT.</p> <p>PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL :</p> <table border="1"><thead><tr><th>Cofinanceurs</th><th>Montant subvention nable HT</th><th>Montant subvention demandée</th><th>Taux souhaité</th><th>Montant subvention obtenue</th><th>Taux obtenu</th></tr></thead><tbody><tr><td>Etat : DETR</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td></tr><tr><td>Etat : Autre (à préciser)</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td></tr><tr><td>Conseil Régional</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td><td>/</td></tr><tr><td>Conseil Départemental</td><td>171 923€</td><td>68 769.20€</td><td>40%</td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autre</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Total des aides publiques</td><td></td><td>68 769.20€</td><td>40%</td><td></td><td></td></tr></tbody></table> <p>Montant restant à la charge de la collectivité : 103 153.80€ HT</p>	Cofinanceurs	Montant subvention nable HT	Montant subvention demandée	Taux souhaité	Montant subvention obtenue	Taux obtenu	Etat : DETR	/	/	/	/	/	Etat : Autre (à préciser)	/	/	/	/	/	Conseil Régional	/	/	/	/	/	Conseil Départemental	171 923€	68 769.20€	40%			Autre						Total des aides publiques		68 769.20€	40%			<p>Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>
Cofinanceurs	Montant subvention nable HT	Montant subvention demandée	Taux souhaité	Montant subvention obtenue	Taux obtenu																																							
Etat : DETR	/	/	/	/	/																																							
Etat : Autre (à préciser)	/	/	/	/	/																																							
Conseil Régional	/	/	/	/	/																																							
Conseil Départemental	171 923€	68 769.20€	40%																																									
Autre																																												
Total des aides publiques		68 769.20€	40%																																									
2024.02.15.02	<p>2. Reprise de voirie appartenant à l'Etat – ancienne RN09</p> <p>L'Etat est en train de réaliser un inventaire des voiries dont il n'a plus l'utilité et va lancer une concertation afin d'identifier les communes, les départements et d'autres acteurs du territoire intéressés par ces parcelles, qu'il souhaite rétrocéder.</p> <p>Nous concernant l'ancienne RN09 pourrait faire l'objet d'une acquisition permettant ainsi d'augmenter notre longueur de voirie et par conséquent notre Dotation Globale Forfaitaire.</p>	<p>Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>																																										

2024.02.15.03	<p>3. Charte sur l'eau : économisons l'eau, ma commune s'engage »</p> <p>Le département de l'Hérault connaît actuellement un épisode de sécheresse très précoce, celui-ci fait craindre des tensions sur la ressource en eau qui pourraient être particulièrement sévères au cours de l'été. Dans ce contexte il est indispensable d'accentuer les économies d'eau par un effort collectif de l'ensemble des usagers.</p> <p>Sous l'impulsion de l'AMF34, les communes et intercommunalités sont invitées à adhérer à une charte départementale « économisons l'eau, ma commune s'engage », un élu référent « eau » doit être nommé en son sein.</p>	<p>Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>
2024.02.15.04	<p>4. Adhésion au groupement d'achat d'énergies pour 2026</p> <p>Le syndicat Hérault Energies accompagne les collectivités de l'Hérault dans l'achat d'énergies, en portant un groupement d'achat depuis près d'une décennie. Les achats actuels courent jusqu'au 31 décembre 2025.</p> <p>Afin de poursuivre l'achat groupé à compter du 1^{er} janvier 2026, le Comité Syndical d'Hérault Energies réuni le 6 octobre 2023, a décidé la création au 1^{er} juillet 2024, d'un nouveau groupement. Pour ce faire il a approuvé une nouvelle convention constitutive pour l'achat d'énergies, de fournitures et de services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique.</p>	<p>Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0</p> <p>Approuvée</p>

INFORMATIONS

1. Extinction de l'éclairage public : fin de la phase expérimentale

Un bilan a été réalisé sur la période 2022-2023 :

- Sur l'insécurité nous constatons une baisse de 55% du nombre d'atteinte aux biens. Dernièrement lors d'une réunion avec la gendarmerie celle-ci nous a informé qu'il y avait plus de cambriolages le jour que la nuit.
- Sur la facture énergétique : malgré une baisse de plus de 50% de la consommation sur l'éclairage public nous avons payé légèrement plus en 2023 qu'en 2022 du fait de la hausse des tarifs.

2. Travaux

La réfection de la façade de la Mairie est terminée.

Concernant la sécurisation du carrefour de la boulangerie, nous avons attendu un mois pour avoir un rendez-vous avec des techniciens du département, ceux-ci nous demandent de revoir la position des feux. Notre bureau d'études va devoir retravailler le dossier en fonction de ces remarques. Après corrections nous présenterons à nouveau le projet aux riverains. Concernant les travaux des places Raynard et Frédéric, le relevé topographique vient d'être terminé le bureau d'études va pouvoir commencer à travailler.

Deux lotissements vont bientôt voir le jour, des lotisseurs commencent à se positionner.

Les travaux du canal pour l'alimentation en eau des agriculteurs, sont presque terminés, ceux-ci ayant endommagés nos chemins des réparations sont prévues en mars.

3. CCAS

Un courrier en direction des personnes âgées pour créer le lien grands-parents/enfants va être envoyé ces jours-ci. Selon les retours une rencontre aura lieu.

Le CME s'est réuni plusieurs fois en un mois afin de mettre en place une activité pour le 02 mars, une soirée autour de jeux de société, animée par l'association Homo Ludens de 18h30 à 21h30 avec une petite collation. Prochainement ils doivent travailler sur la chasse aux œufs.

4. Prochaine réunion de commission : développement durable le 27 février

Séance levée à 19h00

Le Maire,
Jean-Claude LACROIX

Le secrétaire,
Hugues CERET

